Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260219-CM26_01014-DE

Date de mise en ligne :

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/26-01014

Date d'envoi de la convocation : 13 février 2026

Nombre de membres en exercice	= 12
Présents	= 11
Votants	= 12

RÉUNION DU 19 FÉVRIER 2026

Lotissement du NOGUEL – Terrain n° 17

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Raphaël RAPIN, maire.

Étaient présents : Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Mickaël CONQ, Renée GALL, Laurence GUERINET, Gérard LE GUEN, Maud LE QUÉRÉ, Marie-Michelle LORGERÉ, Joël PASCOËT, Raphaël RAPIN, Jean-Yves ROUDAUT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés et représentés : Jérémy JAFFRÈS donnant procuration à Jean-Louis BONDU.

Absents :

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Jean-Louis BONDU a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées..

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Raphaël RAPIN, Maire, informe le conseil municipal que M. DEZAISE et Mme MANCHON souhaitent faire l'acquisition du lot numéro 17 du lotissement du Noguel. Ce lot fait partie des lots réservés pour les primo-accédants, tel qu'il a été décidé par le conseil municipal du 11 décembre dernier.

Les personnes intéressées ne remplissent pas les conditions et ne sont donc pas éligibles au tarif « aidé » de 65 € le m², ils se sont manifestés pour acheteur le lot 17 au prix de 90 € le m².

Il est proposé au Conseil Municipal de sortir le lot n°17 des lots aidés pour vendre ce lot au prix de 90 € le m².

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par12 voix pour.

Article 1 : Accepte de sortir des lots aidés, le lot n°17.

Article 2 : Indique que le prix au m² du terrain du lot n°17 sera de 90 € le m².

À Guissény, le 19 février 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le maire,
Raphaël RAPIN

MAIRIE DE GUISSENY 29880

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BONDU